

TRANSAFRICA

Firenze, 10 / 7 / 1998.



ASSOCIAZIONE TRANSAFRICA SVILUPPO

Associazione di Solidarietà Internazionale

Per il volontariato nella cooperazione

Internazionale partneria allo sviluppo

Umano nel Nord e nel Sud del mondo

SEGRETERIA NAZIONALE

Recapito postale: C.P. 4260 - I-50135 Firenze

Tel/Fax: 055 / 66.16.47

E-mail: transafrica@comune.fi.it

Web (http:): [//associazioni.comune.fi.it/transafrica](http://associazioni.comune.fi.it/transafrica)

CONTRAT ECHO/MLI/ART254/96/0108

Extrait rapport final d'exécution.

Distribution - vente subventionnée d'aliment bétail dans les Régions VIIème et VIIIème.

Phase 1. Distribution-vente subventionnée d'aliment bétail dans les Régions VIIème et VIIIème pendant la période de soudure 1997.

En général l'action de distribution-vente subventionnée d'aliment bétail dans les **Régions VIIème et VIIIème de la République du Mali** c'est déroulée en retard par rapport au fort besoin des éleveurs de sécuriser leur bétail surtout pendant les mois de avril-mai-juin, les plus difficiles dans le milieu.

L'action a, de tout façon, soutenu les éleveurs qui l'ont bien appréciée.

Suite à l'accord de la Commission, **ECHO** s'est engagé à financer **Associazione Transafrica Sviluppo** pour un montant total de 50.000 ECU le 23 juin 1997 et notre ONG, déjà présent sur le terrain, commença la prise de contact avec la **Chambre d'Agriculture Régional de Gao et Kidal**, les autorités et les possibles partenaires locales de l'action.

Bien que le financement n'était pas encore physiquement disponible (il faudrait attendre le mois de septembre), suite à plusieurs rencontres, les Présidents des Chambres d'Agriculture de Gao et Kidal donnèrent leur disponibilité à l'achat de l'aliment bétail en attendant le paiement.

RÉGION DE GAO

Par rapport à ce que on avait prévu, distribution sur le 4 Cercles (Menaka, Bourem, Gao, Ansongo), l'action c'est déroulée seulement dans le Cercle de Bourem et le Cercle d'Ansongo à cause de manque ou pénurie des pluies.

Transafrica a acheté à la Chambre d'Agriculture Régional de Gao 100 T d'aliment bétail à 76.000 FCFA/T qui ont été partagées entre le Cercle de Bourem et le Cercle d'Ansongo (50 T par Cercle).

Les partenaires pour cette action ont été:

• ONG ADIZA d'Ansongo (Cercle d'Ansongo)

• CICR de Gao (Cercle de Bourem)

Le prix de vente fixé avec les partenaires a été de 2.500 FCFA/50 Kg.

Chaque partenaire c'est engagé à assurer le transport et la distribution-vente de 50 T d'aliment bétail entre Gao (magasin de la Chambre d'Agriculture) et les 4 Arrondissements de chaque Cercle, ainsi que l'identification des bénéficiaires de l'action, notamment les associations ou coopératives organisés qui ont fait la distribution-vente d'aliment bétail aux éleveurs démunis. Chaque partenaire a informé les CTA de la place pour une distribution équitable.

Un protocole d'accord a été signé entre Transafrica et l'ONG ADIZA et CICR.

- **ADIZA (Association pour le Développement Intégré des Zones Arides):** l'ONG a utilisé une partie des fonds récupérés sur la vente d'aliment bétail (2.500.000 FCFA) pour couvrir les coûts de l'opération (1.610.000 FCFA) et en ce qui concerne le montant restant (890.000 FCFA) il a fait une proposition sur sa utilisation. Puisque dans le Cercle d'Ansongo ont été rapatriés beaucoup des femmes et les plus actives entre elles se sont réunis en associations pour créer des activités économique à leur niveau, l'ONG ADIZA a proposé de les aider et encourager en partageant le montant restant de l'opération aliment bétail entre 8 associations des femmes, 100.000 FCFA chaque association, et de affecter la somme de 90.000 FCFA pour les frais de carburant. Suite à des contacts avec l'ONG ADIZA, Transafrica a prévu d'accepter la proposition. Prochainement nous aurons le rapport de distribution-vente d'aliment bétail de la parte de l'ONG ADIZA qui sera traité dans le prochain rapport.
- **CICR (Croix Rouge Internationale):** l'opération de distribution-vente subventionnée d'aliment bétail a été inclus dans leur programme de soutien à l'élevage structuré sur 2 année (1997/98), donc il n'ont pas été prévus les frais de transport/distribution. Les fonds récupérés sur la vente d'aliment bétail ont été destinés aux différents coopératives éleveurs qui ont fait la distribution pour favoriser l'autogestion en ce qui concerne l'approvisionnement à venir en aliment bétail. Prochainement nous aurons le rapport de distribution-vente d'aliment bétail de la part de le CICR qui sera l'objet du prochain rapport.

RÉGION DE KIDAL

La distribution-vente subventionnée de 100 T d'aliment bétail a été faite en collaboration entre notre partenaire locale **ONG Assakok** et la **Chambre d'Agriculture Régional de Kidal**. Association Transafrica a acheté à la Chambre d'Agriculture Régional de Kidal 100 T d'aliment bétail a 97.000 FCFA/T. Le prix fixé pour la vente a été de 25.000 FCFA/T, donc 2.500.000 FCFA ont été récupéré.

Suite au rapport d'Assakok et à notre rencontre avec la Chambre d'Agriculture, la distribution a été effectuée à Kidal pour les raisons suivantes:

- début des premières pluies dans la région d'où la difficulté de joindre les éleveurs qui se retrouvaient dispersés sur le territoire en cherchant les nouveaux pâturages;
- concentration des troupeaux ovins et des vaches à Kidal et la grande demande d'aliment bétail ici et alentours;
- absence de moyens de transport pour l'acheminement et des magasins de stockages au niveau des cercles.

La **Chambre d'Agriculture** à distribué en total 57 T d'aliment bétail, l'**ONG Assakok** 43 T.

Phase 2. Distribution-vente subventionnée d'aliment bétail dans les Régions VIIème et VIIIème pendant la période de soudure 1998.

RÉGION DE GAO

Suite aux accords entre ECHO, l'ONG Transafrica et l'ONG LVIA, l'**ONG LVIA**, intervenant dans le Cercle de Menaka, a acheté 100T d'aliment-bétail pour un montant de 7.600.000 FCFA mis à sa disposition par l'ONG Transafrica, intervenant à Kidal, et exécuté une distribution-vente subventionnée d'aliment-bétail dans les 4 Arrondissements du Cercle de Menaka.

Les quantités pour chaque Arrondissement ont été établis en collaboration aux Autorités et à l'administration locale du Cercle et, au niveau des Arrondissements, les mêmes démarches ont été faites avec les chefs d'Arrondissements et les chefs des sites et des fractions pour repartir les quantités et établir les listes de bénéficiaires comme suit:

ARRONDISSEMENT	SECTEUR	ALIMENT-BÉTAIL	BÉNÉFICIAIRES
Central	Menaka ville et allentour	12,0	240
	Tabankort	4,0	80
	Chagam	4,0	80
	Essaylal N'Bahu	4,0	80
	Haria	4,0	80
	TOT.	28,0	560
Anderaboukane	Anderaboukane village	10,5	206
	Tamelet	3,0	60
	Inchinane	3,0	60
	Ibalagane	4,0	80
	Tinagarof	2,5	50
	Goussou	1,0	20
TOT.	24,0	476	
Tidermene	Tidermene village	7,0	140
	Teguert	9,0	180
	Ikadewane	3,0	60
	Intaneny	4,0	80
	Tinfadimata	1,0	20
TOT.	24,0	480	
Inekar	Inekar village	8,0	160
	Imakara	3,5	70
	EmisEmis	2,0	40
	EmisEmis II	1,0	20
	Tafinit	1,0	20
	Inalakam	1,0	20
	Igadou	1,0	20
	Igazizi	0,5	10
	Agazragane	3,0	60
	Inekar Tadriart	2,0	40
	Inagad	1,0	20
	TOT.	24,0	480
TOTAL GENERAL		100,0	1.996

L'aliment-bétail a été vendu à 2.500 FCFA (deux mille cinq cent) le sac de 50 kg et tous les éleveurs ils ont payé leur quantité.

A la fine de l'opération la somme recouverte était de 4.990.000 FCFA (quatre million neuf cent quatre vingt dix mille) avec la vente de 1996 sacs (les 100T effectifs étaient mal repartis dans les sacs ce qui a fait 4 sacs d'aliment-bétail de moins).

La somme d'argent obtenue avec la vente subventionnée a été utilisée pour l'achat et le transport à Menaka de 25T de mil pour approvisionner 5 banques de céréales du Programme Mali Nord-Est (PMNE) de Menaka.

Le représentant du PMNE a identifié 5 banques de céréales suivant des critères établis entre LVIA et PMNE, soit:

- sites éloignés,
- banque fonctionnelle,
- seule banque existante dans le site.

Les représentants du PMNE et de LVIA ont fait des sorties conjointes sur les sites pour expliquer aux bénéficiaires l'action en cours et, suite à ça, les Comités de Gestion de chaque banque se sont organisés pour amener le mil de Menaka aux sites.

ARRONDISSEMENT	SECTEUR	MIL
Central	Tasseriste	5
	Tabankort	5
Anderaboukane	Alladi	5
Tidermene	Tarinkat	5
Inekar	Aghazragane	5
TOTAL GENERAL		25

Toute l'opération est bien passée, soit la distribution de l'aliment-bétail avec laquelle on a pu rejoindre les sites les plus éloignés, soit le ravitaillement des banques de céréales.

L'utilisation de la somme d'argent dont on disposait a été faite comme suit:

- Vente subventionnée d'aliment-bétail +4.990.000 FCFA
 - Achat de 25T de mil -3.512.000 FCFA
 - Transport du mil -1.112.500 FCFA
- SOLDE +365.000 FCFA**

Le programme d'LVIA comprend la distribution vente subventionnée de 300T d'aliment-bétail dans le Cercle de Menaka. Toutes les revenus seront utilisés pour l'achat et le transport de mil qui sera utilisé pour le ravitaillement des banques de céréales.

La somme d'argent résiduelle de la première distribution faite pour Transafrica, 365.00 FCFA (trois cente soixante cinq mille), sera ajoutée aux revenus des autres distributions pour l'achat et le transport de mil à Menaka.

RÉGION DE KIDAL

Récapitulation de la distribution de 96T d'aliment-bétail dans la Région de Kidal.

La distribution a été effectuée par **Transafrica**, en partenariat avec **Assakok** et avec les **44 Comités de Gestion (CdG)** des secteurs, dans le cadre de l'action de soutien à l'élevage du Contrat 97/113N (404T ultérieures).

Les CdG ont été créés par la population locale sur sollicitation de Transafrica/Assakok pour gérer la distribution de l'aliment-bétail, pour récupérer les animaux relatifs au troc, pour signaler les familles démunies du secteur auxquelles donner ces animaux.

La zone d'intervention, qui couvre la quasi totalité de la partie habitée par des éleveurs de moutons et de chèvres de la Région, a été subdivisée en 44 secteurs.

Dans chaque secteur ont été organisées des rencontres afin de présenter et de mettre au point l'action et ses modalités de déroulement.

A l'occasion ont été créés les respectifs CdG.

En ce qui concerne l'action de distribution d'aliment-bétail en soi, elle a suscité l'appréciation générale, non seulement par les bénéficiaires directs, mais également par de nombreuses personnes non bénéficiaires qui ont pu en connaître les caractéristiques, également parce qu'il s'agit sûrement dans l'absolu (à part le cas particulier du PAREM) de la première activité de soutien diffusé à la population civile relativement à la principale activité économique de la Région.

Une telle appréciation, et pour l'action et pour la méthode de réalisation adoptée, a été unanime à partir de la phase de présentation jusqu'à aujourd'hui, quand la distribution des 500T dans leur totalité est quasiment conclue.

L'action en outre s'est révélée extrêmement importante pour la sauvegarde des troupeaux, à partir du moment où encore début juillet de vastes aires, surtout dans la partie septentrionale de la Région, n'ont encore bénéficié en rien et non suffisamment de l'hivernage.

En ce qui concerne la méthode, la distribution se déroule par troc selon le critère suivant: le prix du sac de 50 kg est fixé à 2.500 FCFA (ou bien 50.000 FCFA/T de façon analogue à la distribution effectuée à Gao par LVIA); 5 sacs (250 kg) sont échangés contre 1 tête de bétail (en le valorisant à 12.500 FCFA).

Les têtes de bétail ainsi récupérées (384 pour les 96T du Contrat 96/108) seront données aux familles démunies de chaque secteur en respectant la correspondance (animaux récupérés dans un secteur donnés à des familles du même secteur).

La liste des familles bénéficiaires de chaque secteur est compilée par le CdG et donc vérifiée et approuvée, également à travers des personnes-ressources, par Transafrica/Assakok.

L'activité de récupération et de consigne des têtes de bétail devra nécessairement avoir lieu après l'hivernage à partir d'octobre et donc dans le cadre du Contrat 97/113N.

La répartition des 96T financées par le Contrat 96/108 a eu lieu de la manière suivante comme nous l'exposons ci-après, du 10 au 17 mai 1998.

Ces tonnes ont été de toute façon incluses dans le compte rendu analogue du rapport intermédiaire de mai 1998 du Contrat 97/113N.

CERCLE	SECTEUR	A/B DISTRIBUE' C. 96/108	TÊTES BETAIL	QUOTA TOTAL (C.96/108+97/113)
ABEIBARA	AKOMAS	10	40	10
	TADELOK	1	4	20
	TIN CHAMARAN AGHLI	20	80	20
KIDAL	AGHAROUS KAYOUNE	20	80	20
	TAKELLOT	20	80	20
	TIN TERSIN	10	40	10
TESSALIT	TELABIT	15	60	15
TOTALE		96	384	

Resumé. Distribution-vente subventionnée d'aliment bétail dans les Régions Villème et Villème pendant les périodes de soudure 1997 et 1998.

Période de soudure 1997:

- Région de **Gao**:
 - achat/distribution de 100T d'aliment-bétail (FCFA 7.600.000 = ECU 11.537,00) auprès de la *Chambre Régionale d'Agriculture* de Gao,
- Région de **Kidal**:
 - achat/distribution de 100T d'aliment-bétail (FCFA 9.700.000 = ECU 14.724,86) auprès de la *Chambre Régionale d'Agriculture* de Kidal, contre FCFA 2.500.00 (ECU 3.795,07) utilisés pendant l'hivernage 1998;

Période de soudure 1998:

- Région de **Gao**:
 - achat/distribution de 100T d'aliment-bétail (FCFA 7.600.000 = ECU 11.537,00) auprès de la *Chambre Régionale d'Agriculture* de Gao,
- Région de **Kidal**:
 - achat/transport/distribution de 96T d'aliment-bétail (FCFA 7.228.800 = ECU 11.884,33) non plus auprès de la *Chambre Régionale d'Agriculture* de Kidal, mais directement auprès de l'entreprise productrice *HUICOMA* à Koutiala.